

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1729>



Congrès du SNUEP et du SNEP

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : samedi 17 mai 2014



Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le SNUEP en congrès

En une dizaine d'années, le SNUEP-FSU s'est imposé comme une force incontournable dans le champ de l'enseignement professionnel public, même s'il lui faut encore poursuivre son implantation dans certaines académies.

Tenu à Dinard au mois de mars, le 5e congrès du SNUEP-FSU a permis de tirer le bilan des 3 années passées avec la conclusion que l'enseignement professionnel n'a vu aucune de ses principales revendications satisfaites et demeure toujours le grand oublié des chantiers ministériels.

En revanche, l'augmentation du nombre de syndiqué-es, la féminisation et le rajeunissement des militant-es constituent des éléments encourageants pour la poursuite de son développement.

Les divisions internes qui venaient paralyser les débats ont pris fin, confirmant ainsi l'orientation prise en 2011 par l'ensemble des tendances de constituer une liste unique.

Toutefois, les tendances fédérales EE et U & A sont apparues plus nettement lors de ce congrès.

Dès l'ouverture du débat général, notre intervention sur la nécessité de s'opposer au décret Peillon lors du CTM du 27 mars a été très bien accueillie et a permis d'écarter la logique dominante qui était de s'engager dans la voie des amendements et de l'abstention.

Les délégué-es étaient très vigilant-es quant à toute dégradation supplémentaire des conditions de travail des PLP et n'entendent pas se laisser duper.

Ils/elles restaient déterminé-es à combattre et à mobiliser contre la réforme de la voie professionnelle qui a entraîné une détérioration avérée des conditions de travail des PLP, le sacrifice de 10 000 postes, d'une année de formation pour les élèves et la dévalorisation des qualifications.

Sur la question spécifique du développement du SNUEP-FSU, le congrès s'est mandaté pour poursuivre et amplifier un travail permanent avec d'autres syndicats de son secteur, notamment la CGT éducation, et oeuvrer ainsi à la construction d'un nouvel outil syndical, mobilisateur et rassembleur.

Il entend également poursuivre et renforcer son investissement fédéral.

Plus largement, il appelle au rassemblement des forces sociales qui rejettent les politiques d'austérité et qui se prononcent pour une réforme fiscale d'ampleur de redistribution des richesses. ĩ

Olivier Baudouin
Isabelle Lauffenburger

Congrès du SNEP en Ardèche : bilan mitigé

Une avancée importante sur la question du sport de compétition de haut niveau et professionnel.

Le travail conjoint d'UA et de l'EE pour aboutir à un texte commun a permis à notre délégation de voter le texte sur les événements sportifs internationaux (ESI).

Même si ce que dit l'EE SNEP va plus loin dans la critique du sport et notamment professionnel, le texte voté par le congrès marque une étape dans la dénonciation de ces ESI.

Outre les dégâts sociaux engendrés par leur organisation (déplacement des populations, exploitation des travailleurs

construisant les infrastructures d'accueil des compétitions...), ce sont les conséquences désastreuses sur l'environnement qui ont été pointées, laissant apparaître une attention réelle aux questions écologiques d'un congrès renouvelé et rajeuni.

Un vote intéressant du congrès pour un amendement de l'EE inscrivant le socle commun dans la logique du socle Fillon ainsi que la loi de refondation en adéquation avec l'orientation libérale européenne.

Un désaccord avec la direction lorsqu'elle soutient que le SNEP ne peut appeler à une manifestation initiée par des organisations politiques comme cela était le cas pour le 12 avril.

Une inquiétude sur la divergence profonde que nous avons avec la direction du SNEP sur la question du cadre d'une recomposition syndicale.

À une démarche UA voulant « s'adresser à l'ensemble des forces syndicales » en refusant la constitution de pôles affaiblissant le mouvement syndical, nous avons opposé le mandat exact de la FSU précisant les formes du syndicalisme que nous voulons rassemblé et développé, « un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste ».

Notre amendement a été intégré mais sans que soit retiré le passage initial. La direction a assumé et défendu cet appel à travailler au rapprochement de toutes les organisations syndicales, niant à la tribune l'existence de deux grandes orientations.

La CFDT et l'UNSA signent, avec le gouvernement et le patronat, des accords régressifs pour les salarié-es. La réunification syndicale confédérale que nous souhaitons ne peut s'envisager que sous la pression d'un fort mouvement revendicatif unitaire sur des objectifs clairs de progrès pour les salarié-es en activité, retraité-es ou privé-es d'emploi.ĭ

La délégation de l'EE-SNEP-FSU
au congrès